

SNUI – SNADGI CGT – SGI FO – CFDT Impôts

Mutations B : la DG ne veut rien entendre !

Les élus de la CAP B avaient exigé de la Direction Générale une audience avant la tenue de la CAP de mutations afin que les 84 postes gelés au projet soient pourvus dans le cadre d'un projet complémentaire, permettant avec les cascades correspondantes d'effectuer plusieurs centaines de mutations supplémentaires.

Reçus ce lundi 29 mai par M. Sivieude, sous directeur des ressources humaines, ils ont essuyé un refus catégorique. La DG reconnaît implicitement qu'elle dispose de contrôleurs en nombre suffisant pour pourvoir chaque poste. La LOLF n'est qu'un prétexte pour geler 84 affectations. La DG se sert du mouvement de mutations pour effectuer un redéploiement insidieux ... mais elle assume la décision politique de maintenir sa position !

2006 n'est qu'une année charnière. La DGI annonce des réunions à la rentrée, tant sur la LOLF que sur les mutations qui risquent de modifier profondément les règles d'affectations. La référence au nombre d'emplois ou de « chaises » serait totalement abandonnée au profit du nombre d'agents dont chaque direction aurait besoin. C'est l'annonce d'une remise en cause totale des règles actuelles, laissant supposer des affectations pour les cadres B seulement à résidence (comme les C actuellement).

Le mouvement 2006 est une étape déterminante. La CAP qui débute mardi 30 mai sera aussi une tribune pour faire entendre la voix des agents sur ce sujet qui les concerne fortement.

L'intransigeance de la direction générale montre que les agents devront se mobiliser pour le maintien de leurs garanties : c'est en agissant collectivement que les agents obtiendront satisfaction.